

place; l'Hôtel-de-Ville est gardé par deux compagnies de chasseurs à pied.

Ce matin, à trois heures, de nouveaux groupes d'ouvriers ont traversé la rue Neuve en chantant la *Marseillaise*.

Le préfet et le procureur de la République se tiennent en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

Le commissaire central, M. Broyer, qui a été grièvement blessé à la tête, a repris connaissance, mais son état inspire toujours de sérieuses inquiétudes.

Maladie de M. le comte de Chambord.

Nous lisons dans l'*Union* :

« M. le marquis de Dreux-Brézé a reçu vendredi, dans la soirée, de M. le comte de Blacas, un télégramme lui transmettant la mission de demander le concours d'un médecin français, que M. le comte de Chambord appelle près de lui.

« M. le professeur Vulpian, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Paris, a accepté avec le plus grand empressement, à la suite d'une démarche faite auprès de lui par M. le marquis de Dreux-Brézé, de se rendre à Frohsdorf.

« Il doit s'y rencontrer avec MM. les professeurs Billroth et Drasche et M. le docteur Meyer, qui ont exprimé, de leur côté, le désir de le voir apporter au chevet de l'auguste malade le concours de sa science profonde et de son expérience éprouvée.

« M. le professeur Vulpian est parti samedi pour Frohsdorf par le train de huit heures trente minutes du soir. »

Avant-hier, M. le marquis de Dreux-Brézé a reçu la dépêche suivante :

Wiener-Neustadt, 13 juillet, 3 h. 5, soir.

« Bulletin médical du 13, midi. — Aujourd'hui l'état des forces de M. le comte de Chambord, joint à la légère diminution des troubles dyspeptiques, donne quelque espoir qu'il éprouvera prochainement un peu de soulagement. — Comte de Blacas. »

Les nouvelles du 14 sont encore plus rassurantes :

Wiener-Neustadt, 14 juillet, 9 h. du matin.

« Peu de sommeil, mais nuit tranquille, malgré chaleur accablante. Pas de vomissements.

« M. le comte de Chambord très-reconnaissant de l'empressement qu'a mis le docteur Vulpian à accepter.

» Signé : BLACAS. »

Wiener-Neustadt, 14 juillet, 3 h. 30, soir.

« M. le comte de Chambord se trouve un peu mieux.

« L'espoir exprimé hier commence donc à se réaliser.

» Signé : BLACAS. »

Klein-Volkersdorf, 14 juillet, 6 h. 48, soir.

« L'amélioration constatée par le bulletin

dont le front était encadré de beaux cheveux blancs. Il y avait dans ses yeux intelligents et doux, dans sa bouche aux lignes correctes, dans tous les traits de son visage, une expression de loyauté qui captivait la confiance. C'était le juge de paix, M. Marsolier. Au moment où il se disposait de jurer d'un repos chèrement acheté, on était venu lui dire : Il y a des services à rendre à vos concitoyens, les passions locales sont déchaînées à Vermont, des lattes aussi mesquines qu'acharnées mettent aux prises les habitants; il s'agit de ramener le calme et la concorde parmi ces esprits troublés; voulez-vous vous en charger? Il s'était mis à l'œuvre et avait montré ce que peut faire un homme éclairé, ferme et n'écoulant que sa conscience; il avait apaisé les luttes, les esprits les plus rebelles subissaient l'ascendant de sa parole.

Le docteur le reçut avec un empressement dans lequel l'affection se mêlait au respect. Il remarqua que le vieillard, dont les manières étaient habituellement empreintes d'une grande sérénité, était sombre et soucieux.

— A quelle circonstance, mon cher juge, dit-il, dois-je la bonne fortune de votre visite?

— L'objet de ma visite est grave et douloureux; c'est le magistrat aussi bien que l'ami qui vient s'entretenir avec vous. Veuillez me prêter quelques instants d'attention, car vous aurez peut-être votre part dans les événements qui sont à la veille de

médical de ce matin a persisté toute la journée.

« M. le comte de Chambord est parfaitement tranquille. Il a pu prendre un peu de bouillon, de gelée de viande et de vin.

» Signé : BLACAS. »

Chronique générale.

Au lendemain de la signature du décret du 7 juillet 1883, qui crée, en France, un « ordre du Mérite agricole », il est intéressant de rappeler que cette institution — dont on ne peut, dès aujourd'hui, apprécier les résultats chez nous — a des précédents et que, notamment en Belgique, il existe, depuis le 7 novembre 1847, une décoration spéciale en faveur des travailleurs industriels, qui a été déclarée applicable aux ouvriers agricoles, par un arrêté du 4^{er} mars 1848.

D'après l'exposé de la situation du Royaume, de 1848 à 1860, il a été décerné 596 distinctions de cette sorte et 714 de 1861 à 1875, ce qui fait un total de 1,310 décorations dont 424 de 1^{re} classe et 4,489 de 2^e classe.

Ajoutons, pour compléter les distinctions honorifiques accordées aux agriculteurs et horticulteurs, que, de 1861 à 1875, il leur a été décerné trente-huit décorations de l'ordre royal de Léopold.

Le ministre de l'agriculture a demandé aux préfets une liste des notables agriculteurs. Il en réclame dix par département pour la croix du « Mérite agricole. »

Seront décorés du même ordre un certain nombre de journalistes spéciaux. Les députés et sénateurs peuvent aussi prétendre à la croix du « Mérite agricole ». Ainsi en a décidé M. Méline. Quand on est entré dans l'égalité, il n'y a pas de raison pour s'arrêter.

L'ÉGALITÉ SOUS LA RÉPUBLIQUE.

Le correspondant parisien du *Times* nous révèle un nouveau fait scandaleux, dont le gouvernement vient de se rendre coupable :

« Par un règlement récent, les nominations du ministre des affaires étrangères sont assujetties à un examen préliminaire; trois jeunes candidats, remplissant toutes les conditions, se sont présentés pour être examinés : M. de Sonis, fils du brave général, M. Merlin, officier de cavalerie, qui vient de quitter l'École militaire, et M. de Bonardière, qui, durant deux ans, avait été autorisé à travailler au ministère des affaires étrangères, en attendant son examen.

« Lorsqu'ils se sont présentés, le principal examinateur les a informés que leurs noms n'avaient pas été maintenus sur la liste.

« Les jeunes candidats, stupéfaits, ont demandé la raison de leur exclusion.

« Le ministre, a répondu l'examinateur,

n'a pas donné de raison. Il a simplement rayé vos noms et, conséquemment, je ne puis vous en dire davantage.

« Le fils de ce brave général de Sonis qui se conduisit si vaillamment à Patay et qui arracha des témoignages d'admiration à Gambetta lui-même, méritait sans doute que sa naissance lui ouvrit toutes les portes, au lieu de les lui fermer; mais nous ne sollicitons de faveur pour personne, nous oublions jusqu'au nom de ce candidat, et nous demandons : Est-il possible que, sous un régime qui se donne pour un régime particulier, sous un gouvernement qui prétend passer pour un gouvernement de légalité, on impose à certains candidats, pour les admettre à passer un examen, des conditions autres que celles qui ont été prévues d'avance par les règlements et qui leur sont communes avec tous leurs concurrents?

« Est-il possible que, après avoir déclaré que tous les Français ayant tel ou tel âge, pourvus d'un tel diplôme, pourraient concourir pour un emploi, l'on vienne dire à l'un ou à l'autre de ces candidats : Vous ne subirez point les épreuves, parce que vous portez un nom qui nous est désagréable, ou parce que votre figure nous déplaît?

« C'est là une monstruosité sans exemple, une iniquité sans précédent. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE 14 JUILLET A SAUMUR.

Si nos édiles ont dosé l'enthousiasme de la cité par le nombre de drapeaux que les citoyens ont déployés sur les instances du maire et aux acclamations qui devaient retentir, ils ont certes été étrangement déçus. Les couleurs nationales ont été encore plus rares que l'année dernière, et les vivats ont fait totalement défaut. Le prestige s'évanouit donc. Ça se décolle ont dû penser nos autorités; ça se décolle, oui vraiment, et ce sont les républicains qui tuent eux-mêmes leur République.

Ceci n'a pas empêché la foule de se porter sur les points où il y avait quelque spectacle, et c'est rationnel. Il n'y a plus de fêtes chez nous; toutes ont été supprimées, même celles qui ne coûtaient rien à la ville; il est bien juste que les citoyens profitent des réjouissances qu'ils paient de leurs deniers.

Dès l'aube, le soleil semblait promettre qu'il serait tout entier à la fête, et les républicains se frottaient les mains de ce concours favorable et toujours si utile. Mais bientôt l'astre se voila la face, et la revue de l'École a été précédée d'une averse aussi abondante qu'inopportune, qui a mis le désarroi dans les rangs des spectateurs. Quelques autorités avaient pris place au balcon de l'École et soivaient de loin le défilé. Le peuple, à l'abri sous les ormeaux, s'est montré toujours sympathique à l'armée; mais il n'a pas fait entendre le moindre cri de « Vive la République ».

Le programme reste d'un maigre décourageant jusqu'à 2 heures : pas la moindre distraction.

C'est le moment où le bataillon scolaire est réuni sur le quai de Limoges. Par don de nature, la jeunesse française acquiert tout de suite un petit air de crânerie qui lui sied à ravir, charme les spectateurs et fait tomber en pamoison les papas et les mamans qui ne peuvent se lasser d'admirer la prestance militaire et la tournure martiale de leurs rejetons. Le défilé s'est fait à une très-bonne allure à rendre jaloux de vieux fantassins.

Hélas ! dans les rangs de cette troupe imberbe, on comptait un trop grand nombre de bébés qui semblaient sortir du berceau. Leur béret bleu rappelait à merveille le fronton traditionnel destiné à les préserver dans leurs chutes. Ces jeunes nourrissons pouvaient à peine suivre leurs aînés dans la carrière où ceux-ci s'escrimaient avec plein succès.

Le costume a soulevé aussi quelque critique. Il se rapproche trop, disait-on dans la foule, de celui des enfants de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire. Si cette considération, qui doit donner à réfléchir, amenait un changement, ce serait une nouvelle carte à payer, car cette tenue coûte, paraît-il, 48 fr. par tête, ce qui fait, pour 430 enfants, 2,340 francs à la charge des patients contribuables.

Aux yeux de tous, il y a encore une lacune regrettable dans cette institution, et nul doute qu'on n'y pourvoie à bref délai. Il manque des cantinières à ce bataillon. Le collège de filles modèle sera la pépinière naturelle où l'on trouvera ce desideratum plein de charme. En ce temps de suffrage universel, il semblerait bon de présenter aux jeunes troupiers une liste de candidates, et l'élection désignerait celles dont les petits yeux auront remué le cœur des futurs héros.

Une cantinière par section suffira pour donner de la vie et de l'entrain à la colonne.

La tenue est toute trouvée dans le costume lilas du cours de gymnastique. Il ne manquera que la coiffure et le petit baril d'eau-de-vie... ou de coco.

Mais revenons à la fête.

L'heure de l'ascension du ballon a sonné : l'aéronaute est prêt. L'usine à gaz a fourni en une heure 400 mètres cubes, et le ballon la *Ville-de-Niort* se balance majestueusement dans les airs, place de l'Hôtel-de-Ville.

M. Duruof, car c'est lui-même, monte dans la nacelle. Attention ! une, deux, lâchez tout ! Et l'aéronaute s'élève aux acclamations de la foule. Un vent violent du sud-ouest le pousse dans la direction de Varennes-sous-Montsoreau; il monte toujours; au-dessus de Bourgueil, il est à 4,850 mètres environ et disparaît dans les nuages. Ce séjour condense le gaz, et le ballon descend avec une rapidité effrayante, quoiqu'entraîné toujours vers l'est. Deux fois ainsi on le perd de vue, deux fois on le revoit : tous les cœurs palpitent pour M. Duruof et on le suit avec un vif intérêt. Il est au-dessus de Rochecotte, et on croit qu'il est parti pour Tours. Mais M. Duruof a jugé à propos de descendre; il plane alors sur le village des Forges, à 2 kilomè-

tre de la prison; mais la mort l'a épargné, il a été vu, paraît-il, à Lyon, et l'on suppose qu'il a pris le chemin de ce pays. C'est à moi qu'on donne la mission de le faire chercher et arrêter; il faut que je le signale au zèle des gendarmes, que je sois le premier agent de l'épreuve qui lui est réservée.

— Et vous croyez qu'il est de retour?

— J'ai répondu ce matin au parquet que rien n'avait décelé sa présence ici.

— S'il revenait, il comprendrait aussitôt le danger qui le menace et s'empresserait de fuir.

— C'est aussi mon espérance; mais demain, aujourd'hui peut-être, viendront des instructions nouvelles, plus précises et plus impérieuses. Heureusement, je serai loin d'ici; j'ai demandé et obtenu depuis quelque temps un congé, et je pars ce soir. Vous savez que vous êtes mon suppléant; vous me remplacerez pendant mon absence, la maire vous en communiquera l'avis officiel aujourd'hui.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Les enfants terribles :
Un courtier se présente chez un marchand de vins pour goûter ses produits.
En voyant la façon de déguster du courtier, l'enfant de la maison qui a suivi son père à la cave :
— Papa, lui dit-il, ce monsieur sent donc qu'il y a de l'eau dans le vin?.. il le crache!

MAGASINS DU PRINTEMPS

SAUMUR

Suivant l'usage adopté par notre Maison — l'Inventaire Semestriel devra être dressé Fin Courant.

« Désireux d'écouler — avant de procéder à cette Opération — la plus grande partie du STOCK qui nous reste de la Saison, nous nous livrons en ce moment à une minutieuse Expertise de toutes les Marchandises, et nous frappons d'une RÉDUCTION GÉNÉRALE toutes les Fins de Pièces — Coupes — Coupons — et toutes les Étoffes ne devant plus reparaître dans nos Assortiments; — de même que sur tous les ARTICLES CONFECTIONNÉS. »

Sous quelques jours ce travail sera terminé, et, comme nous tenons essentiellement à faire profiter nos Clientes de ces Grands Rabais, nous avons l'honneur de les informer que nous avons décidé de faire une

VENTE EXTRAORDINAIRE

QUI COMMENCERA

Demain mardi 17 Juillet 1883.

Rabais Spécial

Sur tous les Objets Confectionnés, tels que :
ROBES — COSTUMES — CONFECTIONS —
VÊTEMENTS D'ENFANTS — PEIGNOIRS — MATINÉES — JUPES
JUPONS, ETC.

Rabais Spécial

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.	
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.															
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)		6 15	9 30	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5							
8	56	matin, omnibus-mixte.		6 23	9 9	11 11	1 24	3 19	4 48	8 13							
1	25	soir.															
3	32	express.		6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20							
7	15	omnibus.															
10	36	(s'arrête à Angers).		6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT						MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.							
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.															
8	21	omnibus.		10 52	1 15												
9	37	express.		11 30	2 15												
12	48	soir, omnibus-mixte.		12 35	3 19												
4	44			1 20	3 49												
10	24	express-poste.		2 3	4 13												
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.				NIORT - SAUMUR						POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.							
				3 17	5 16												

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 22 juillet 1883, à 1 heure,

En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur :

1^o UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, 146;

2^o Et UN MORCEAU DE VIGNE de 27 ares 50 centiares environ, sis canton des Ruelles, commune de Dampierre.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M. SAULNIER, négociant à Saumur, rue Dacier, n^o 21; Et audit M^e MÉHOUS, notaire.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire, Le dimanche 22 juillet 1883, à midi,

UN ÉTABLISSEMENT

Propre au commerce des VINS mousseux et en pièces,

Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent, appartenant à M. Arthur MORICER.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

AU SEVRAGE,

BEAUX-LEVRIERS russe et écossais.

S'adresser au marquis DE MOLIGNY, château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay. (476)

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 29 juillet 1883, à 1 heure,

En l'étude et par le ministère dudit M^e MÉHOUS,

DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue de Bordeaux, l'une numéros 6 et 8, et l'autre numéro 68.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e MÉHOUS, notaire.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

Le dimanche 29 juillet 1883, à midi et demi,

UNE MAISON, située à la Rompure, commune de Saint-Lambert-des-levées, avec écurie, cour, puits communs et jardin;

Et une autre MAISON, située au même lieu, en face de la précédente, avec cour commune et jardin appartenant à ladite maison.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

UNE JUMENT

1/2 sang, de 5 ans 1/2, robe baie.

S'adresser, à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, Saumur. (471)

A LOUER LE CHATEAU DE L'ESSART

Situé communs de Blou,

Comprenant : logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.

S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 60, rue de Bordeaux, Saumur.

A LOUER MAISON

Rue Pavée.

S'adresser, 6, rue du Temple.

A CÉDER

GREFFE DE SIMPLE POLICE des trois cantons de Saumur. S'adresser au titulaire.

UN MÉNAGE demande un emploi, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE une AMÉRICAINE en bon état. S'adresser à l'hôtel de la Poste, à Saumur. Prix : 450 fr. (481)

Les CAPSULES (molles) FRANÇAISES GILBERT & C^o, à l'huile de ricin, sont le purgatif le plus doux, le plus sûr et le plus facile à prendre que l'on connaisse. Dose en 4 capsules. Prix : 80 c. la boîte. Nous recommandons nos capsules à l'huile de fole de morue croisées comme étant le seul remède radical guérissant rapidement et avec succès la PHTHISIE à tous degrés, TOUX opiniâtres, CATARRHES, BRONCHITES chroniques, etc. Prix 3 fr. la boîte. Demander le prospectus chez les dépositaires. Dépôts : pharmacies D'HUY, à Saumur; MALOREY, BAILLET, L'HOSPITALIER, à Tours; PEYRELADE, à Angers; OBRILLARD, à Châtellerauld.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures. S'adresser au bureau du journal.

La Blanchisserie Saumuroise demande des LINGÈRES. Position assurée.

PROCHAINEMENT OUVERTURE

DES GRANDS MAGASINS

DE

l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY SAUMUR.

A CÉDER DE SUITE

A Saumur,

BONNE POSITION

Maison de Gros

DISTILLATEUR - LIQUORISTE

Et Entrepôt de Vins fins étrangers,

Réalisant BEAUX BÉNÉFICES avec peu de FRAIS GÉNÉRAUX.

Conditions avantageuses, sans connaissances spéciales.

S'ADRESSER au Bureau du Journal.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.